

Réunion du 22 juin 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Françoise BEY ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, Mme Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à Mme Nadine HOLDERITH
- Excusé(s) : M. HOERLE Jean-Louis
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : M. Frédéric BIERRY, Mme Michèle ESCHLIMANN, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Serge OEHLER, M. Etienne WOLF
- Rapporteur : M. Bernard FISCHER

CP/2020/202

E220_2020_06_12_202

01000 - Gestion financière

Propositions de Garanties d'emprunts - Organismes de construction - OPUS 67 et approbation des projets d'avenants aux conventions de garantie à conclure

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'autoriser l'Office Public de l'Habitat – OPUS 67 à vendre le logement situé 1 Résidence Les Prunelles à Rothau, tout en maintenant les garanties départementales sur le solde de l'emprunt restant dû au titre de cette opération tant que le logement ne sera pas vendu pour 100% d'un emprunt d'un montant total de 71 682 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la construction de 10 logements locatifs sociaux situés 5 Résidence Les Prunelles à Rothau (opération Rothau II).

Le produit de la vente de ces logements servira à rembourser partiellement les emprunts garantis. Au plus tard à l'issue de la vente de la totalité des logements, les emprunts devront être remboursés en totalité. OPUS 67 informera le Département au fur et à mesure de l'état des ventes.

- décide de la radiation des inscriptions hypothécaires et restrictions au droit de disposer grevant la parcelle cadastrée au Livre Foncier de Rothau, section 1 n°4, uniquement en ce qu'elles portent sur le n°1 et le n°5 Résidence Les Prunelles, à la demande d'OPUS 67.

- décide d'autoriser l'Office Public de l'Habitat – OPUS 67 à vendre le logement situé 12 impasse des Cailles à Vendenheim, tout en maintenant les garanties départementales sur le solde de l'emprunt restant dû au titre de cette opération tant que le logement ne sera pas vendu pour 100% d'un emprunt d'un montant total de 66 900,75 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la construction de logements locatifs sociaux situés à Vendenheim.

Le produit de la vente de ces logements servira à rembourser partiellement les emprunts garantis. Au plus tard à l'issue de la vente de la totalité des logements, les emprunts devront être remboursés en totalité. OPUS 67 informera le Département au fur et à mesure de l'état des ventes.

- approuve les termes des projets d'avenants aux conventions joints en annexes et autorise son Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;

- autorise par ailleurs son Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 44

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	39
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200622-
lmc1137347-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 26/06/20